

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 25 MARS 2022

Numéro	11
Objet	ADHESION AU RESEAU NATIONAL DES ESPACES TEST AGRICOLES (RENETA)
Rapporteur	Philippe GUNDALL

Date de convocation et d'affichage : 18 mars 2022

La séance, présidée par Monsieur François BAROIN, Président, est ouverte à 19h20.

Nombre de membres

- En exercice : 135
- Présents : 96
- Votants¹ : 119

Présents : ABEL Jean-Pierre, BAGATTIN Mélanie, BAROIN François, BAUDOIX Bruno, BAZIN-MALGRAS Valérie, BEAUSSIER Jean-Marie, BEURY Loëtitia, BLANCHARD Dominique, BLANCHON David, BLASCO Thierry, BLASSON Christian, BOUDADI Rachida, BRET Marc, BURRI Marie-Luce, BUTAT André, CHALVET Marie-Ange, CHAMPAGNE Anicet, CHAMPAGNE Bernard, CHEVALIER Bertrand, CHOISELAT Emmanuel, CHOMAT Christophe, CORNEVIN Jean-Pierre, COURTOIS Jean-Christophe, DA ROCHA Katia, DE VILLEMEREUIL Gérard, DEHARBE Dominique, DELAITRE Guy, DESROUSSEAUX Pascal, DRIAT Boris, DUQUESNOY Olivier, DUSACQ Maxime, FARINE Bruno, FINOT Patrick, FLEURET Dominique, FRAENKEL Stéphanie, GARIGLIO Elisabeth, GARNERIN David, GATOULLAT Marcel, GAURIER Marlène, GAURIER Claude, GAUTHIER Anne-Sophie, GERARD Fabien, GESNOT Dany, GIRARD Marc, GIRARDIN Olivier, GOJJARD Pascal, GUITTON Jordan, GULTEKIN Gulcan, GUNDALL Philippe, HELIOT-COURONNE Isabelle, HENNEQUIN Virgil, HENRI Pascal, HIMEUR Aïcha, HONORÉ Nicolas, HOUDRY Christian suppléant de HANDEL William, HUBINOIS Alain, HUMBERT Christophe, HUP Carole, JOLLIOT Marie-France, KIEHN Patricia, KUZMA Romain suppléant de CHATEL Laurent, LANDREAT Pascal, LE CORRE Marie, LEBECQ Jérémy, LÉCORCHÉ Jean-Pierre, LEDOUBLE Catherine, LEMELLE Flavienne, LEPRINCE Didier, LEQUIEN Ombeline, LEYMBERGER Brigitte, MAGLOIRE Arnaud, MALARMEY Michelle, MANDELLI François, MEIRHAEGHE Jean-François, MEIRHAEGHE Sonia, MENNETRIER Nicolas, MONTAGNE Jean-Jacques, MOSER Alain, NINOREILLE Francine, PORTIER-GUENIN Françoise, QUINTART Sylvie, RAGUIN Jacky, RAYMOND Amaud, RENOIR Gilles, RESLINSKI Jean-François, RICHARD Vincent, ROBLET Bernard, ROUSSELOT Nicole, SAUVAGE Philippe, SEBEYRAN Marc, THIENOT Régis, TRESSOU Marie-Hélène, VAN DE ROSTYNE Alain, VIART Jean-Michel, VOLHUER Michel, ZAJAC Anna.

Excusés et ont donné pouvoir : BECARD Francis à BAROIN François, BETTINGER Sylviane à CHAMPAGNE Bernard, BOISSEAU Dominique à BRET Marc, CASTEX Jean-Marie à HUP Carole, COCHET Jean-Michel à CHAMPAGNE Anicet, DAHDOUH Fadî à LEMELLE Flavienne, DENIS Valéry à GARIGLIO Elisabeth, DRAGON Jean-Luc à GOJJARD Pascal, GANTELET Bruno à CHEVALIER Bertrand, GONCALVES José à GARIGLIO Elisabeth, GRAFTEAUX-PAILLARD Marie à LANDREAT Pascal, GUILLAUMET Virginie à LEMELLE Flavienne, HIRTZIG Jack à CHOMAT Christophe, JOUAULT Gervaise à VIART Jean-Michel, LANOUX Claudie à QUINTART Sylvie, LEMELAND Carole à SEBEYRAN Marc, LEROY Marie-Thérèse à FLEURET Dominique, NONCIAUX-GRADOS Véronique à QUINTART Sylvie, OUADAH Karima à HONORÉ Nicolas, PAUWELS Cécile à GIRARDIN Olivier, POTTIER Denis à Jean-François MEIRHAEGHE, THOMAS Christine à BRET Marc, VIARDOT Gaëlle à LEQUIEN Ombeline.

Excusés : BILLET André, DUCHÊNE Annie, FRAPIN David, GACHOWSKI Jacques, GROSJEAN Patrick, HOUARD Bruno, MARTINOT Bruno, MARTY Rémy, PETIT Christine, POIVEZ Kevin, RICHARD Sophie, ROUSSEAU Pauline, SAINTON Michel, SERRA Frédéric, SIMON Éric, SOMSOIS Hervé.

Nombre de votants	Non-participation	Suffrages exprimés		Abstention
		Pour	Contre	
119		119		

Le Conseil Communautaire approuve à l'unanimité des suffrages exprimés, le présent rapport.

¹ Présents + pouvoirs – non-participation

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 25 MARS 2022

ADHESION AU RESEAU NATIONAL DES ESPACES TEST AGRICOLES (RENETA)

Exposé :

Dans le cadre de ses réflexions sur la thématique de l'agriculture engagées de manière transversale et partenariale (Chambre d'Agriculture et Syndicat DEPART) depuis l'extension fusion du 1^{er} janvier 2017, la volonté de poursuivre le travail en se concentrant notamment sur le développement d'un espace test agricole sur le territoire de Troyes Champagne Métropole s'est manifestée.

Un espace test agricole constitue un test d'activité qui permet de développer une activité agricole de manière responsable et autonome en grandeur réelle, sur une durée limitée et dans un cadre qui limite la prise de risque, afin d'évaluer le projet soi-même, dans le but de décider de la poursuite, de l'ajustement ou de l'abandon du projet.

Il permet l'installation de nouveaux agriculteurs qui viennent renouveler les rangs d'une profession qui a perdu 12% de ses emplois (en équivalent temps plein-ETP) entre 2010 et 2020 (source Agreste, recensement agricole). C'est une réponse aux enjeux assignés à l'agriculture d'aujourd'hui : produire une alimentation et un environnement de qualité, créer de l'emploi durable.

L'espace-test agricole est un dispositif, généralement multi acteurs, qui offre les conditions nécessaires à la réalisation du test d'activité agricole, en mettant à disposition :

- un cadre légal d'exercice du test d'activité ;
- des moyens de production (foncier, matériel, bâtiments, fonds de roulement, réseau de partenaires, services annexes...) ;
- un dispositif d'accompagnement et de suivi.

Le Réseau National des Espaces-Test Agricoles (RENETA) créé en mars 2012 regroupe aujourd'hui environ soixante-dix dispositifs espaces-test.

Adhérer au Réseau National des Espaces-Test Agricoles permet d'engager un travail collectif de fond sur le test d'activité agricole : reconnaissance, développement, partage et innovation.

RENETA agit en faveur de la reconnaissance et du développement du test d'activité agricole au sein du paysage institutionnel français et européen (veille juridique, propositions d'amendements législatifs, travaux de recherche-action, actions de communication).

Troyes Champagne Métropole pourrait ainsi bénéficier dans la cadre du développement d'un espace de ressources et d'un appui permettant de faire connaître et reconnaître le test d'activité agricole à l'échelle du territoire.

Adhérer au réseau permet par ailleurs d'avoir des contacts privilégiés pour échanger sur les différents projets qui se développent sur le territoire national, et trouver des ressources pour faire progresser la démarche de Troyes Champagne Métropole.

Les adhérents bénéficient :

- d'invitations à participer à des groupes de travail thématiques en fonction des besoins et des possibilités d'engagement
- d'une lettre d'information trimestrielle du RENETA ;
- d'une inscription sur la liste de diffusion "membres" et / ou "en fonctionnement" (en fonction de l'état d'avancement du projet), permettant aux praticiens d'échanger par mail sur des questions à caractère technique ;

Enfin, le réseau RENETA porte un point d'attention particulier à l'accompagnement des membres en émergence :

- il propose des formations sur la mise en place et la gestion des espaces test agricoles,
- il permet à l'adhérent de bénéficier d'une page web dédiée sur l'espace test en place précisant l'historique du projet, son fonctionnement, les activités testées, les modalités d'entrée, les actualités, les annonces, des photos, vidéos...

Décision :

Au bénéfice de ces informations, il vous est proposé :

- **D'ADHERER au Réseau National des Espaces Test Agricoles – RENETA à hauteur de 300 € pour l'année 2022 ;**
- **D'AUTORISER Monsieur le Président de Troyes Champagne Métropole, ou son représentant, à signer tout acte administratif, juridique ou financier se rapportant à ce dossier.**